

« De nombreux jeunes ne savent plus faire du vélo »

Interview — Umberto Langellotti est le président de la Fédération monégasque de cyclisme. Consulté par le gouvernement et le conseil national, il a donné ses pistes pour améliorer le système Monabike et pour booster l'installation de pistes cyclables à Monaco. Selon lui, il est également impératif de former les enfants et les adolescents de la Principauté à la pratique du vélo —

En juillet 2019, le dispositif MonaBike a été lancé en Principauté. Qu'avez-vous pensé de cette initiative ?

Globalement, Monabike est une bonne initiative. Le système actuel est beaucoup plus simple d'utilisation et accessible que le précédent. Il est possible de louer des vélos avec une simple application. Cet été, beaucoup de touristes l'ont d'ailleurs utilisé. Le système est toutefois, selon moi, perfectible.

Quels sont justement les points perfectibles selon vous ?

Au niveau du vélo en lui-même, il n'est pas tout à fait adapté à la Principauté. Car lorsqu'on dépasse 4 % de pente, comme sur l'avenue d'Ostende ou l'avenue de la Porte Neuve pour aller sur le Rocher, l'assistance électrique est insuffisante. Pour un utilisateur lambda, la montée devient difficile. Je vois certains cyclistes tirer la langue... Le démarrage en côte est souvent poussif. C'est un peu comme si l'on démarrait une voiture en troisième. J'aurais donc préconisé des vélos qui comportent au moins trois vitesses.

Pourquoi cela n'a pas été retenu ?

Le gouvernement a fait le choix de la simplicité avec des vélos qui n'ont pas de vitesse. Sur le plat, en revanche, cela marche très bien.

Le gouvernement a décidé de baisser l'âge d'utilisation des Monabike à 14 ans. N'est-ce pas trop jeune ?

Non, c'est un bon âge. C'est ce que nous avions préconisé. A 14

ans, on peut déjà utiliser un scooter, donc je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas utiliser un vélo.

Le conseiller-ministre pour l'intérieur, Patrice Cellario, a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il y aurait eu un peu moins d'une dizaine d'accidents avec des Monabike dont un, « relativement sérieux ». Sur un territoire comme Monaco, à très forte densité automobile, n'est-ce pas dangereux de faire du vélo ?

Je ne pense pas que ce soit dangereux car les vélos roulent pratiquement à la même vitesse que les voitures et les bus. La vitesse moyenne d'un car à Monaco se situe entre 18 et 22 km/h. La vitesse maximale que l'on peut atteindre avec un Monabike est de 25 km/h.

Y compris pour les jeunes, ce n'est vraiment pas dangereux ?

La difficulté avec les jeunes d'aujourd'hui, c'est que malheureusement, nombre d'entre eux ne savent plus faire du vélo. Il serait donc intéressant de faire de la formation auprès des enfants et des adolescents de la Principauté. Je me suis rapproché de l'Education nationale pour leur proposer de former les jeunes à la pratique du vélo à partir de 6/7/8 ans. Et plus tard, leur apprendre à respecter le code de la route, et savoir se déplacer avec un véhicule à côté. Des notions que l'on apprend dans les écoles de vélo. La réflexion est en cours.



© Photo L'Obs - Sabrina Bonarino

Dangerosité — « Je ne pense pas qu'il soit dangereux de rouler à vélo à Monaco car la vitesse est pratiquement la même que celle des voitures et des bus. La vitesse moyenne d'un car à Monaco se situe entre 18 et 22 km/h. La vitesse maximale que l'on peut atteindre avec un Monabike est de 25 km/h. »

« Le vélo Monabike en lui-même n'est pas tout à fait adapté à la Principauté. Car lorsqu'on dépasse 4 % de pente, comme sur l'avenue d'Ostende ou l'avenue de la Porte Neuve pour aller sur le Rocher, l'assistance électrique est insuffisante. Pour un utilisateur lambda, la montée devient difficile »



JEUNESSE — « La difficulté avec les jeunes d'aujourd'hui, c'est que malheureusement, nombre d'entre eux ne savent plus faire du vélo. Il serait donc intéressant de faire de la formation auprès des enfants et des adolescents de la Principauté. »

Vous constatez réellement que les enfants et les adolescents d'aujourd'hui savent moins faire du vélo que les anciennes générations ?

Oui, on constate que les jeunes actuels ont beaucoup de difficultés. Ils préfèrent globalement d'autres activités. Ce n'est plus véritablement le cadeau phare demandé à Noël.

Les cyclistes et utilisateurs de Monabike seront autorisés à utiliser les couloirs de bus: que pensez-vous de cette ouverture ?

C'est une bonne chose, et c'est, là encore, une demande que nous avons formulée. A Nice ou à Paris, les vélos ont également le droit d'utiliser les couloirs de bus. Auparavant à Monaco, vous pouviez écopier d'une amende, selon la tolérance, ou pas, du policier. Désormais, cela va être autorisé. Bien que les couloirs de bus restent rares à Monaco, il sera beaucoup plus facile pour les cyclistes de circuler.

Marie-Pierre Gramaglia a indiqué que le gouvernement allait justement réfléchir au développement des couloirs bus à

« Si l'on impose un casque à tout le monde, on tue le système. Pour des raisons esthétiques par exemple. Les femmes et les hommes ne veulent pas être décoiffés. Et les touristes, qui utilisent beaucoup Monabike, ne viennent pas en Principauté avec un casque sous le bras »

Monaco et à augmenter le nombre de pistes cyclables en Principauté. Combien y en a-t-il aujourd'hui ?

Actuellement, il n'y en a qu'une seule. Elle se situe à l'avenue Princesse Grace au Larvotto. Mais elle est malheureusement assez dangereuse. Car elle est positionnée à gauche de la route. Or, tous les scooters doublent les voitures sur cette piste cyclable. De plus, au bout de la voie, au moment d'arrivée sur le rond-point, si les cyclistes veulent tourner à droite, il doivent traverser la route, ce qui peut être dangereux.

Quelles solutions préconisez-vous ? La positionner sur la droite ?

Oui. L'idéal serait également de l'isoler avec un petit rebord, de manière à ce que la piste cyclable soit totalement séparée de la route, comme sur la Promenade des Anglais à Nice. Cette configuration permet d'éviter que les scooters et les voitures ne circulent dessus. Tout comme les piétons, car parfois, sans le faire exprès, ils marchent sur la piste cyclable. Avec un rebord, vous vous rendez compte de façon beaucoup plus évidente que c'est un territoire différent.

Y a-t-il la place de mettre des pistes cyclables ailleurs à Monaco ? Le territoire est très exigu...

Une idée a été évoquée : celle d'enlever tous les stationnements en surface, par exemple sur le Port Hercule, le Larvotto, ou encore la rue Grimaldi. Cela permettrait d'élargir la chaussée et de construire des pistes cyclables. Mais cette idée suppose qu'il existe suffisamment de parkings souterrains et de dissuasion à Monaco pour garer les véhicules. C'est donc intéressant à étudier, au cas par cas, selon les quartiers, une fois que les parkings seront finalisés.

Vous avez une autre idée ?

J'ai proposé une idée, mais elle est peut-être un peu osée... Ce serait de mettre tout Monaco en sens unique. A Manhattan, il n'y a que des sens uniques. A Lausanne également, il y en a beaucoup. Sur toutes les voies, à droite, vous pouvez installer ainsi des pistes cyclables. Mais l'idée n'a pas fait beaucoup d'adeptes (rires).

Le port du casque est désormais obligatoire pour tous les cyclistes jusqu'à 18 ans et sera « fortement recommandé » au-delà de cet âge. Le gouvernement espère d'ailleurs que « les adultes montreront le bon exemple aux mineurs ». Qu'en pensez-vous ?

Tout est encore une fois une question d'éducation et de formation. Si l'on apprend aux enfants que le casque est important, ils vont le mettre d'office. Lorsqu'on fait du cyclisme sur route avec nos jeunes de la Fédération, le casque est obligatoire. S'ils ne l'ont pas, il n'y a pas d'entraînement. C'est rentré dans les moeurs. L'idée d'imposer le casque pour les mineurs qui utilisent Monabike est donc une bonne chose.

Pourquoi ne pas le rendre obligatoire aussi aux adultes ?

Car si l'on impose un casque à tout le monde, on tue le système.

« Une idée a été évoquée : celle d'enlever tous les stationnements en surface, par exemple sur le Port Hercule, le Larvotto, ou encore la rue Grimaldi. Cela permettrait d'élargir la chaussée et de construire des pistes cyclables. Mais cette idée suppose qu'il existe suffisamment de parkings souterrains et de dissuasion à Monaco pour garer les véhicules »

Pour des raisons esthétiques par exemple. Les femmes et les hommes ne veulent pas être décoiffés. Et les touristes, qui utilisent beaucoup Monabike, ne viennent pas en Principauté avec un casque sous le bras.

Les vélos peuvent-ils cohabiter avec les trottinettes électriques à Monaco ?

Sur des pistes cyclables, oui bien sûr.

Pensez-vous que Monaco puisse devenir un territoire où le vélo a une place forte comme c'est le cas à Copenhague au Danemark ?

Le vélo devient de plus en plus tendance à Monaco. On le voit au niveau de notre club. Il y a un fort engouement. A Copenhague, tout est fait pour les vélos. Ils ont la priorité sur tous les autres types de véhicules. Ils sont arrivés à cela grâce à la fiscalité qui est très forte : acheter une voiture au Danemark coûte en effet très cher. On pourrait imaginer que les parkings à Monaco soient à des tarifs plus élevés et donc dissuasifs, de manière à inciter les salariés extérieurs à ne pas prendre leur véhicule mais à se rendre à Monaco en transports en commun, pour utiliser ensuite Monabike ou le bus pour se déplacer sur le territoire monégasque. Malheureusement, si l'on ne touche pas aux portes monnaies, il est difficile de changer les mentalités.

Propos recueillis par Sabrina Bonarrigo